

# EUROMAT

## Rapport annuel 2005

### Belgique

#### 1. Législation

En ce qui concerne les nombres de licences délivrées, il n'y a pas de grands changements par rapport à l'année passée. Néanmoins, un événement qui mérite être mentionné est l'ouverture du nouveau casino à Bruxelles au mois de décembre 2005.

#### Nombre de licences délivrées :

Licence A (casinos) : 9

Licence B (salles de jeux) : 179

Licence C (cafés avec jeux de hasard) : environ 8.000

Licence D (employés dans les casinos et les salles de jeux) : 2.570

Licence E (fabricants et exploitants) : 201

Comme nous vous avons déjà annoncé l'année passée, le gouvernement prépare des amendements à la loi sur les jeux de hasard de 1999. Sur l'ordre de la Ministre de la justice, la Commission des jeux de hasard a rédigé un avis proposant des modifications de loi. L'efficacité de cet avis sera examinée par la Ministre qui présentera au gouvernement une proposition en la matière en mai/juin 2006. Les modifications principales sont les suivantes :

- Il y aura une nouvelle licence A+ qui autorise l'exploitation de casinos on-line. Cette licence sera uniquement accordée aux neuf casinos « réels ». Le serveur internet doit se trouver en Belgique de sorte que la Commission puisse le paralyser.
- La Commission des jeux de hasard devient compétente pour les jeux sur la radio et la télévision.
- Il y aura des licences F et F+ pour les organisateurs de paris dans les agences ou sur internet. Les licences F seront uniquement accordées aux entreprises de l'Union européenne qui exploitent au moins 50 agences en Belgique. Le nombre d'agences sera limité à 1.500 avec une distance minimale de 1.000 m entre eux.

0000

Les casinos, les salles de jeux et les cafetiers doivent transmettre toutes les 24 heures des données techniques et financières à la Commission des jeux de hasard suivant un protocole informatique. Ces protocoles changent si souvent que, ces 18 mois derniers, il ne reste plus de temps aux fabricants pour développer des idées créatives. Les délais imposés par la Commission pour se conformer à ces protocoles sont totalement irréalistes. En plus, ils ont été rédigés sans aucune concertation préalable avec le secteur ce qui fait qu'ils ne tiennent pas compte de la réalité sur le terrain. Le secteur a sollicité une réunion urgente entre la Commission et les fabricants de systèmes informatiques.

## **2. Taxes**

Pas de changements.

## **3. Nombre de machines**

En 2005, plusieurs nouveaux jeux ont été approuvés par le service Métrologie pour exploitation dans les différents établissements de jeux de hasard.

Le nombre de différents jeux approuvés pour :

Casinos: 107 (37 l'année passée)

Salles de jeux: 60 (35 l'année passée)

Cafés: 55 (22 l'année passée)